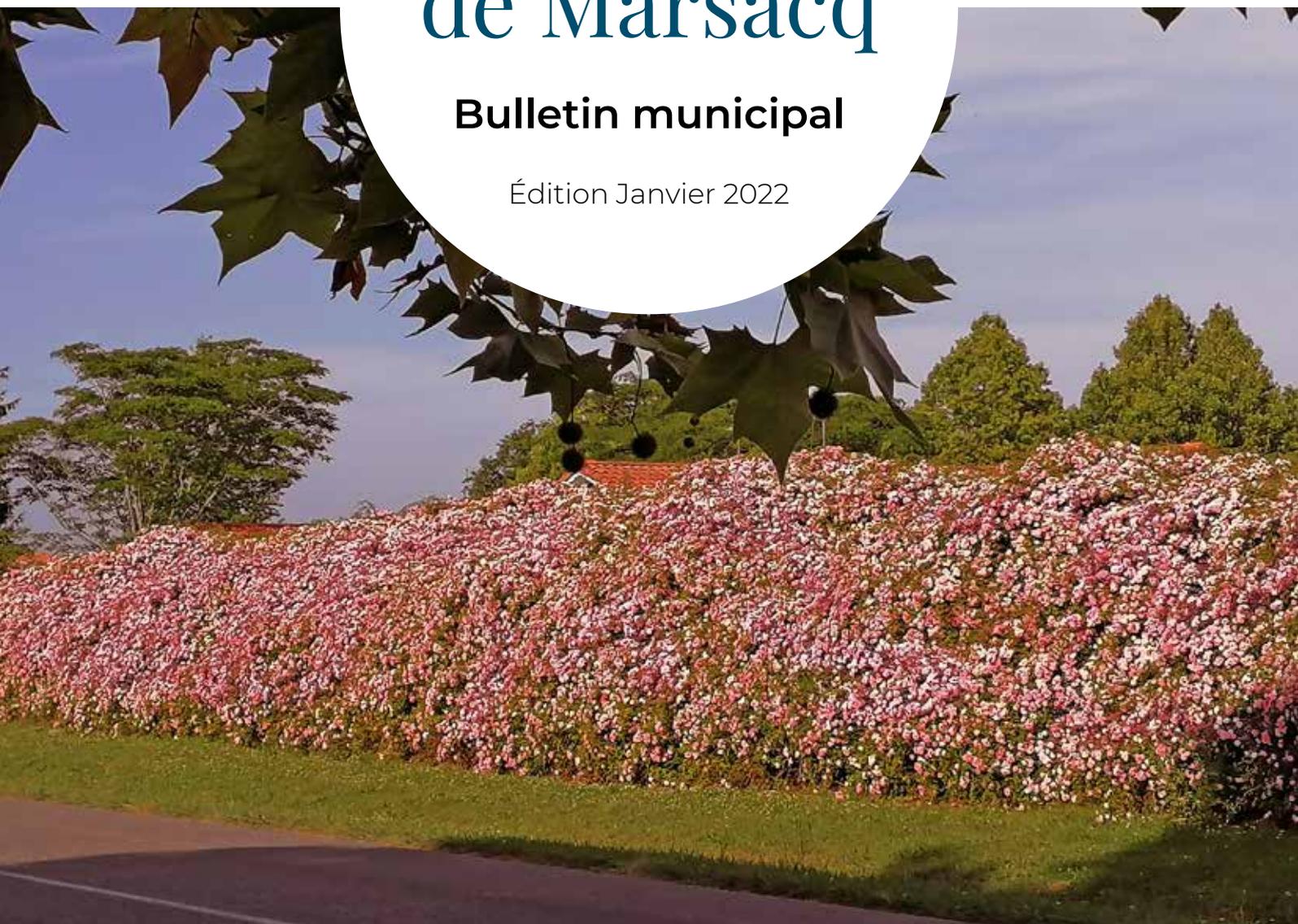




Saint-Jean de Marsacq

Bulletin municipal

Édition Janvier 2022





SOMMAIRE



| | |
|--|-----------|
| ÉDITO | 3 |
| VIE COMMUNALE | 4 |
| Finances | 4 |
| Urbanisme | 5 |
| Bâtiments | 5 |
| Environnement & Développement durable | 6 |
| Forêt communale | 8 |
| Ressources humaines | 9 |
| Élections présidentielles & législatives | 9 |
| VIE CULTURELLE | 10 |
| Médiathèque | 10 |
| Exposition en mairie | 11 |
| VIE FAMILIALE | 12 |
| Boussole des jeunes | 12 |
| Lieu d'Accueil Enfants Parents | 12 |
| Petite enfance | 13 |
| École | 13 |
| Centre de loisirs | 14 |
| Espace jeunes | 14 |
| VIE SOCIALE | 15 |
| CCAS | 15 |
| Aide au permis | 15 |
| Logements sociaux | 15 |
| VIE ASSOCIATIVE & ANIMATIONS | 16 |
| Associations | 16 |
| Marché | 21 |
| Téléthon | 21 |
| DIVERS | 22 |
| Jeux | 22 |
| Infos pratiques | 23 |



2021 s'achève mais ressemble étrangement à l'année 2020 alors que nous pensions, cet été, avoir retrouvé la vie, la liberté.

En effet, la mutation du virus et l'arrivée de nouveaux variants nous obligent à être vigilants et de nouvelles restrictions s'imposent à nous. Pour cela, la cérémonie des vœux n'a pas pu se tenir. Pourtant c'est un moment d'échange privilégié.

Voilà deux années qu'une nouvelle équipe a été installée et aucun moment festif n'a pu être organisé tel que nous les avons connus. Dès que les jours meilleurs seront de retour, ce sera notre priorité.

Néanmoins, nous avons mis tout en œuvre pour renforcer la dynamique et développer les circuits courts : après avoir fait un inventaire de nos producteurs locaux, nous avons organisé les marchés.

De nombreuses associations ont dû annuler des activités et des festivités au cours de l'année 2021 mais le forum leur a permis des rencontres. Ces initiatives seront renouvelées.

En lisant le journal, vous constaterez que les investissements communaux se poursuivent et passent par l'entretien de nos bâtiments existants. En 2021, les travaux de rénovation de l'ancienne poste ont été achevés offrant deux logements sociaux supplémentaires.

Nous avons choisi de lancer la rénovation de la maison Beaufleury par un bail à réhabilitation avec XL habitat. Des logements sociaux seront mis à disposition de nos aînés, les regroupant en un même lieu. Nous devrions vous présenter ce projet avant la fin de l'année. De la même façon, une réflexion et une étude pourraient être lancées pour la restauration de l'ancienne supérette.



Enfin, le terrain de Bellevue destiné à l'installation d'une activité économique a été acquis et nous pouvons espérer le développement de commerces, services à la personne pour compléter ceux qui existent déjà à Mounagré.

La jeunesse est au cœur des préoccupations de la communauté des communes avec la mise en place de la boussole des jeunes, des espaces info jeunes, ... mais également de la commune qui travaillera à organiser un Espace Jeunes, un lieu convivial d'échange, de partage, d'engagement. La jeunesse, c'est l'avenir de nos associations. Ce sont elles qui impulsent une dynamique indispensable dans la vie communale, qui créent des liens de solidarité.

Nous espérons qu'au-delà de tous ces projets, 2022 sera une année festive où chaque association trouvera sa place pour organiser des moments d'échange et de convivialité. Nous avons besoin de tous ces moments de fraternité qui renforcent nos liens et nous aident à faire face aux défis de l'avenir.

A bientôt,

Maité LIBIER



Finances 2021

Le budget communal est composé d'un budget principal et de 4 budgets annexes, le budget enfance jeunesse, le budget centre de loisirs, le budget photovoltaïque et le budget irrigation.

BUDGET PRINCIPAL

En 2021, le conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition des taxes foncières sur le bâti et le non bâti. Cette stabilité depuis 2014 constitue un effort particulier pour la commune en faveur des contribuables St Jeannais. Ainsi ils ne subissent pas, à situation inchangée, d'augmentation de la pression fiscale des taxes locales, hormis la revalorisation des bases décidée par l'état.

Fonctionnement : 1 292 000€

Investissement : 624 570€

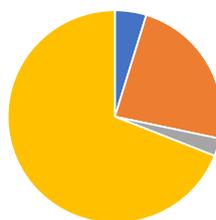
Principaux investissements réalisés en 2021 :

- Goudronnage de la route de Lagréou : 6 253,20€
- Réfection du parvis de la Mairie : 6 688,27€
- Garde-corps pour la tribune du stade : 2 136,00€
- Matériel de bureau et informatique : 2 232,00€
- Mobilier : 2 686,98€
- Reboisement : 14 773,50€
- Broyage de souches avant plantation : 12 750,00€
- Outillage pour les services techniques : 1 935,00€
- Remplacement de la chaudière de l'école : 13 593,00€
- Sécurisation de la route de Latourne : 5 858,85€
- Déplacement d'une canalisation : 8 139,40€
- Éclairage public de la route du Moulins : 32 844,86€

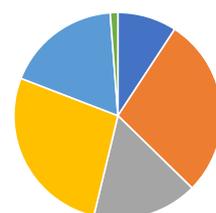
Principaux projets 2021 reportés en 2022 :

- Rénovation énergétique : 190 207€
- Étude de rénovation de l'ancienne supérette : 3 500€

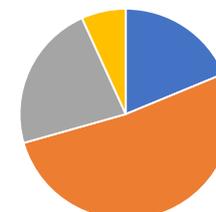
Répartition des dépenses et des recettes :



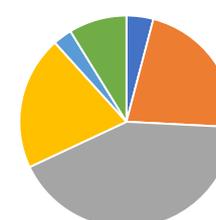
Dépenses d'investissement :
 Subventions d'investissement (5%)
 Emprunts (24%)
 Frais d'études (3%)
 Travaux (69%)



Recettes d'investissement :
 FCTVA, Taxe d'aménagement (9%)
 Subventions reçues (28%)
 Emprunts (16%)
 Excédent reporté (27%)
 Virement de la section de fonctionnement (18%)
 Opérations d'ordre (1%)



Dépenses de fonctionnement :
 Dépenses à caractère général (22%)
 Charges de personnel (60%)
 Autres charges gestions courantes (26%)
 Charges financières (8%)

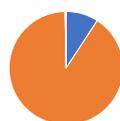


Recettes de fonctionnement :
 Atténuation de charges (4%)
 Produits de services communaux (22%)
 Impôts et taxes (42%)
 Dotations, subventions (20%)
 Revenus des immeubles (3%)
 Excédent reporté (9%)

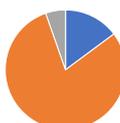
BUDGET ENFANCE JEUNESSE

Fonctionnement : 91 251,39 €

Répartition des dépenses et des recettes :



Dépenses de fonctionnement :
 Charges générales (9%)
 Charges de personnel (90%)



Recettes de fonctionnement :
 Participation des familles (15%)
 Dotations (80%)
 Excédent reporté (5%)

BUDGET IRRIGATION

Fonctionnement : 97 476,24€

Investissement : 10 784,14€

Pour 2021, la redevance à l'hectare a été fixée à 220€. Il y a 35 redevables (dont la mairie) et 434,34 hectares irrigués. L'irrigation ne coûte rien à la mairie puisque ce budget s'équilibre avec les cotisations des redevables.

BUDGET CENTRE DE LOISIRS

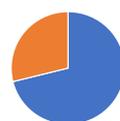
Fonctionnement : 242 843,92€

Investissement : 44 555,94€

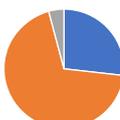
Principal investissement réalisé en 2021 :

- Achat d'un 2nd minibus : 27 256,01€ (subventionné par la CAF à hauteur de 20 184,38€)

Répartition des dépenses et des recettes :



Dépenses de fonctionnement :
 Charges générales (29%)
 Charges de personnel (71%)



Recettes de fonctionnement :
 Participation des familles (27%)
 Dotations (69%)
 Excédent reporté (4%)

BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE

Fonctionnement : 19 500,00€

Investissement : 17 899,02€

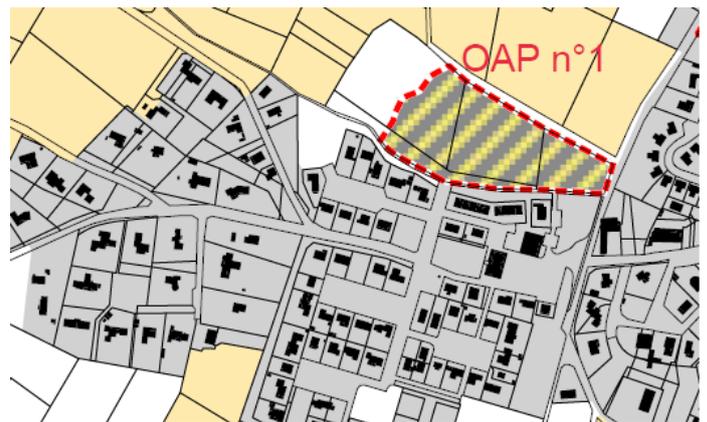
Urbanisme

En quelques chiffres, l'année écoulée a été rythmée par le dépôt de pas moins de 35 permis de construire et 75 déclarations préalables mais aussi de 3 permis d'aménager sur notre commune. Ces permis d'aménager (portés par des lotisseurs privés) permettront la création de lots à construire. Le plus important (27 lots) est celui de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation 1 inscrite au PLUI par la municipalité lors du dernier mandat. Bien que dépendant de la future réhabilitation de la station d'épuration, les travaux d'aménagement du lotissement attendant au quartier de Mounagré devraient démarrer cette année.

Du nouveau en 2022 :

Conformément à la nouvelle réglementation, la dématérialisation du dépôt des autorisations d'urbanisme, ainsi que de leur instruction, est entrée en vigueur au 1er janvier 2022. Ainsi, depuis le 1er janvier, la mairie est en mesure d'accepter le dépôt dématérialisé des demandes d'urbanisme. Vous pouvez donc déposer vos demandes de permis de construire ou déclarations préalables en passant par le site internet service-public.fr, ou via la plate-forme internet « e-permis ».

Pour rappel, le dépôt dématérialisé est une « possibilité » offerte aux demandeurs, mais nullement une « obligation ». Ainsi, un administré pourra toujours, s'il le souhaite, déposer son dossier en version papier. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toute interrogation à ce sujet.



En 2022, MACS procédera à la modification simplifiée n°2 du PLUI. Pour notre commune, outre quelques mises à jour d'erreurs matérielles de plans et zonage, les modifications porteront sur l'OAP2 et l'homogénéisation de certaines règles d'implantation.



Bâtiments

Depuis la rentrée scolaire 2021, les agents des services techniques redonnent un coup de fraîcheur aux classes de l'école primaire. Ainsi, à chaque période de vacances scolaires, une salle de classe est laissée à disposition pour remise en peinture. Le centre de loisirs a également pu en profiter.



En 2021, nous avons réceptionné le nouveau hangar communal, ce projet avait été lancé lors du précédent mandat. Ce bâtiment de 300m² a été achevé au printemps 2021 par la réalisation des installations électriques par les services techniques. Cela a permis de centraliser le gros matériel tel que les échafaudages, la chambre froide, l'épareuse, les tables et bancs. Il a également pu abriter les bénévoles ayant travaillé sur les décorations de Noël au mois de décembre.



Environnement & Développement durable

AGIR SUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES RÉDUISEZ VOS DÉCHETS, COMPOSTEZ LES...!

Quelle meilleure alternative à la poubelle pour ses épluchures que de les composter au fond du jardin ? Est-il utile de rappeler que le compostage domestique permet de détourner de notre poubelle plus de 50 kg de déchets par an et par habitant tout en réalisant chez soi un compost de qualité, indispensable à nos plantations? Pour ceux qui ne l'ont pas déjà adopté et qui souhaitent se lancer, quelle est la meilleure solution ? En fonction de la superficie de son jardin ou de la quantité de déchets, deux solutions s'offrent à vous : le compostage en bac ou en tas. Seule la méthode change, car la manière de composter et la finalité sont les mêmes.

LE COMPOSTAGE EN BAC

Le compostage en bac avec un composteur est particulièrement recommandé pour les petits espaces et les petites quantités de déchets, notamment les déchets de jardin. Il a comme avantage d'être fermé et les déchets ne sont pas visibles, sont hors de portée des animaux et ne sont pas soumis aux aléas climatiques.

LE COMPOSTAGE EN TAS

Le compostage en tas est idéal pour les grands jardins. N'ayant pas de contraintes de volume, il est parfait pour les quantités importantes de déchets et notamment ceux de jardin (tonte, feuillages, ...). Un habillage en bois permettra d'éliminer facilement le désagrément visuel. Pourquoi ne pas faire du réemploi et réutiliser vos vieilles planches ou palettes ? Vous trouverez facilement des tutos sur internet pour fabriquer un tel habillage.

>> Retrouvez toutes les informations sur le compostage et la gestion des déchets alimentaires dans le guide « Apprenons à bien gérer nos déchets alimentaires » téléchargeable sur le site internet du Sitcom Côte sud des Landes, www.sitcom40.fr.

QUOI ET COMMENT COMPOSTER ?

Après avoir trouvé l'emplacement et préparé le terrain, il ne reste plus qu'à garder ses déchets de cuisine. Tous vos déchets d'origine végétale peuvent être compostés : épluchures de légumes et de fruits, restes de légumes et fruits crus ou cuits, restes de pâtes, riz, purée, marc de café (avec filtre), sachets de thé et infusettes, pain, serviettes en papier et essuie-tout, les coquilles d'œufs, ainsi que les déchets de jardin (herbes et feuilles mortes). Il est fortement déconseillé, par mesure d'hygiène, de mettre les déchets d'origine animale (poisson et viande).

Les trois règles d'or : mélanger, aérer et surveiller l'humidité

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR ?

Le Sitcom Côte sud des Landes met gratuitement à la disposition des usagers habitant dans sa zone de collecte, un composteur individuel. Vous pouvez en bénéficier soit directement en vous rendant à la plate-forme multimatériaux de Bénesse-Maremne ou soit en vous inscrivant, par téléphone, au 05 58 72 03 94 afin que le composteur soit déposé à la déchetterie la plus proche de votre domicile. Un justificatif de domicile vous sera demandé.



Crédit photo Quadria – Crédit illustration : Esens création

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'année dernière, le conseil municipal a lancé les chiffrages des travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux. L'enveloppe budgétaire ainsi définie a permis d'établir les demandes de subventions. Notre commune a pu bénéficier d'une subvention estimée à 89 050€ dans le cadre du plan France Relance de l'état (soit plus de 50% de la dépense estimée). Depuis la rentrée nous travaillons avec le nouveau service de MACS « économe de flux » pour définir et affiner le cadre technique des travaux à réaliser pour lancer l'appel d'offres.

Un audit énergétique est en cours, la priorité a été donnée au groupe scolaire. Cette démarche d'économie énergétique ne s'arrêtera pas aux travaux réalisés mais passera aussi par un suivi approfondi des consommations et touchera également l'éclairage public. Un accord a été donné au SYDEC pour un plan de remplacement des candélabres du centre bourg à compter de 2022 au profit de nouveaux éclairages à basse consommation.



NOUVEAU TRI

DEPUIS LE 1^{ER} FÉVRIER, LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS S'EST SIMPLIFIÉ !

Vous pouvez maintenant déposer, tous vos emballages sans exception dans les conteneurs de tri : emballages en verre, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique et en métal. Désormais, n'hésitez plus : quel que soit l'emballage, il peut être déposé dans les conteneurs de tri.

DÉSORMAIS PLUS DE DOUTE, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

Le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus.

Jusqu'à présent, en côte sud des Landes, les consignes de tri pour les emballages en plastique étaient limitées aux bouteilles et flacons. L'extension des consignes de tri consiste aujourd'hui à permettre aux habitants de mettre tous les emballages dans le conteneur de tri et de développer le recyclage des emballages en plastique qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : films, pots et barquettes.

Vous pouvez aussi trier encore plus d'emballages en métal.

En plus des boîtes de conserve, bidons, aérosols et canettes en métal, vous pouvez maintenant jeter dans votre conteneur de tri tous les petits emballages métalliques. Il s'agit d'emballages comme les capsules de café, les tubes de crèmes, les plaquettes de médicaments, les opercules ...

LE PLUS : LE TRI EST SIMPLIFIÉ !



NOUVEAU MÉMO-TRI ET GUIDE DU TRI

Le Sitcom Côte sud des Landes, Syndicat en charge de la gestion des déchets sur le territoire, a distribué dans votre boîte aux lettres, première semaine de janvier, le Sitcom infos N°29 dédié aux nouvelles consignes de tri, accompagné du MEMO-TRI et du GUIDE DU TRI.

Retrouvez tous ces documents sur www.sitcom40.fr



Forêt communale

Le 23 octobre 2021, les élus du conseil et les membres du bureau de la DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies) ont fait une visite du patrimoine forestier de la commune avec Jean-Claude PETRISSANS. La journée a été très instructive et a permis aux participants de situer les parcelles communales (145 hectares de résineux et 5 hectares de feuillus), de connaître les secrets de la forêt et la réglementation qui la régit. La forêt est un patrimoine communal géré sur le long terme et il est important d'en perpétuer la connaissance.



Le reboisement a été fait en broyant les souches existantes pour améliorer la plantation des jeunes pins. Des éclaircies seront nécessaires dans les années à venir, en suivant toujours le plan de gestion élaboré en 2019.

Pour desservir cette forêt, les pistes forestières ont été mises en conformité soit 43,2 km et nécessitent un entretien régulier. Elles servent à la protection des incendies : accès des pompiers, des propriétaires publics ou privés, des entreprises forestières (débardage) et des ayants droits (marcheurs, promeneurs, chasseurs, vélos). L'entretien des pistes est assuré par la DFCI et les frais sont à charge des propriétaires publics et privées qui règlent les cotisations annuelles à la DFCI de la commune.



À Saint Jean de Marsacq, nous avons la chance d'avoir conservé la compétence dans la gestion de notre forêt, bien qu'encadrés et aidés par le plan de gestion, nous gérons nous même les dépenses d'exploitation et d'entretien.

Quelques parcelles récemment plantées :

Les dégâts de la tempête Klaus ont été réparés dans leur globalité. Pour suivre le plan de gestion, les coupes rases de 2018 et 2019 ont été replantées en 2021 sauf au lieu-dit MARSACQ où il a fallu améliorer l'assainissement. Cette parcelle sera replantée en 2022.



Faut-il le rappeler : Les véhicules à moteurs sont interdits. Suivant les instructions préfectorales, par grandes chaleurs, toutes les activités sont interdites en forêt.

Jean-Claude PETRISSANS préside la DFCI depuis 2010 et participe au nettoyage de la forêt avec le tracteur acheté en partenariat avec la commune. Durant la visite, il a pu transmettre son amour de la forêt et démontrer l'étendue de sa connaissance sur le sujet. Il est important de conserver ce savoir et de le partager.

Quelques chiffres clés :

Coût du reboisement à l'hectare : 885 €
Dépenses 2021 pour le reboisement : 14 773 €

Coût du broyage à l'hectare : 750 €
Dépenses 2021 pour le broyage : 12 750 €

Ressources humaines

Suite à différents départs et besoins en personnel, de nouveaux agents nous ont rejoint en 2021 et en ce début d'année 2022.



Pauline RODRIGUEZ est animatrice au centre de loisirs et occupe le poste d'ATSEM en grande section de maternelle depuis le mois d'avril 2021.



Alizée TERRAT est en renfort sur le temps méridien et le ménage depuis le mois d'octobre 2021. En effet, pendant cette période pandémique, le protocole sanitaire nous impose de ne pas faire de brassage entre les classes, ce qui passe par un taux d'encadrement plus conséquent.



Stéphanie CHOCHOY VANDECURUX a quant à elle été recrutée en septembre 2021 au poste de secrétaire générale.



Tania PHELIPPOT, directrice adjointe au centre de loisirs, est arrivée en janvier 2022. Elle aura pour mission essentielle la mise en place de l'Espace Jeunes et l'organisation du plan mercredi en partenariat avec les associations communales, entre autres.



Solène LAGRAVE vient elle aussi d'être embauchée en ce début d'année en contrat aidé pour une durée de 6 mois. Elle pourra ainsi se former dans l'animation en passant son Brevet Aptitude au Fonction d'Animateur.

Élections présidentielles et législatives

Cette année vont avoir lieu deux élections :

- ➔ Le dimanche 10 avril et le dimanche 24 avril : l'élection du Président de la République
- ➔ Le dimanche 12 juin et le dimanche 19 juin : les élections législatives

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales de la commune, voici les dates limites d'inscription :

Pour les élections présidentielles : inscription en ligne jusqu'au 02 mars 2022, inscription en mairie jusqu'au 04 mars 2022.

Pour les élections législatives : inscription en ligne jusqu'au 04 mai 2022, inscription en mairie jusqu'au 06 mai 2022.

Les inscriptions en ligne se font sur service-public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.

Les inscriptions en mairie se font sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du CERFA n°12669*02.



Médiathèque

La médiathèque est située à l'étage de la mairie ; son accès est libre et gratuit.

La bibliothèque met à disposition plus de 10000 documents : Livres, CD, DVD et revues . Deux postes informatiques sont à disposition des usagers. Cette année, une très grande partie des documents de la Médiathèque Départementale des Landes a été renouvelée.

En plus des documents de la médiathèque, l'inscription donne accès gratuitement à la médiathèque numérique medialandes.fr. Proposée par le département, cette médiathèque numérique propose des films et de la musique en streaming, des livres numériques en téléchargement, de la presse en ligne, de l'autoformation, des jeux pour les enfants...

La médiathèque propose des animations en partenariat avec MACS et la Médiathèque Départementale des Landes. Cette année la médiathèque accompagne le centre de loisirs dans sa participation au festival de littérature jeunesse « lire sur la vague », et le 9 mars, la bibliothèque participera aux 40 ans du Conservatoire des Landes (voir ci-dessous).

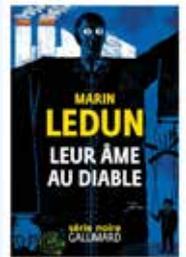
L'année passée a été fort perturbée par la situation sanitaire. Cependant, deux rencontres ont pu se tenir. En Mars, Maud Mayeras était à Saint Jean de Marsacq pour une rencontre en visio, dans le cadre du prix « Le polar se met au vert », au cours de laquelle elle a présenté son dernier roman « Les monstres ». En Novembre, c'est Guy Cespèdes qui est venu parler de son dernier roman « Un nouveau rivage ». Quelques jours avant, les Ambassades du conte, en partenariat avec MACS et la ville de Capbreton, ont accueilli une quarantaine de personnes pour la représentation de Prunelle Giordano.

L'accès à la médiathèque est soumis, pour les plus de 12 ans, à la présentation d'un pass sanitaire. Les personnes qui n'en disposent pas et qui souhaitent continuer à emprunter des documents de la médiathèque peuvent passer une commande par téléphone. En quelques minutes, directement en ligne avec le bibliothécaire, vous pouvez faire une sélection. Il vous suffit par la suite de venir récupérer la commande à la porte de la médiathèque aux heures d'ouverture.

Les coups de cœur de Xavier :

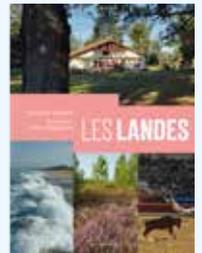
Roman Adulte : « *Leur âme au diable* » de **Marin Ledun - Série Noire Gallimard**

Tout commence par le braquage de deux camions-citernes remplis d'amoniac. Sept cadavres, une disparue et 24000 l d'amoniac dans la nature, c'est le début d'une longue enquête de 20 ans sur l'industrie de tabac et des lobbies. C'est un retour au roman noir pour Marin Ledun, après deux romans au ton plus léger (« Salut à toi ô mon frère », et « la vie en rose »). Un retour réussi marqué par le prix « polar en serie », récompensant les livres pour leur capacité à être adaptés à l'écran. Un roman très documenté, qui par son style vif et incisif va nous tenir en haleine jusqu'au bout.



Documentaire adultes : « *Landes* » de **François Hubert et Alain Béguerie Geste Éditions**

L'une des belles surprises de l'année. Un beau livre de près de 400 pages pour (re)découvrir les Landes dans toute sa richesse et sa diversité. Les magnifiques photographies d'Alain Béguerie nous promènent à travers les différents territoires landais, Les textes de François Hubert viennent souligner la richesse de ce patrimoine, qu'il soit naturel, architectural ou culturel. Un document à lire d'une traite, ou à feuilleter par curiosité.



Enfants : « *Alice au pays des merveilles* » **The Amazing Keystone Big Band, Sandra Nelson, Illustrations Jérôme Pelissier. Gauthier-Languereau**

Ils sont de retour les jazzmen fous ! Après les merveilleuses adaptations de « Pierre le loup et le jazz » et du « carnaval Jazz des animaux », les très belles histoires de « la voix d'Ella » et « Mr Django & lady swing », ils adaptent Alice au Pays des merveilles de Lewis Carroll ! Ils ont composé une musique originale aux esthétiques variées (jazz mambo reggae...) pour cette version dont la narration est confiée à Virginie Efir. Ce livre merveilleusement illustré par Jérôme Pelissier est une pépite à déguster en famille.



Le début d'année sera marqué par la célébration des 40 ans du Conservatoire de musique et de danse des Landes. Pour marquer l'événement, 40 représentations auront lieu à travers le département. Sur le territoire de MACS, ces célébrations seront associées aux 400 ans de la naissance de Molière.

De Janvier à Mai, 6 bibliothèques accueilleront des représentations des élèves du conservatoire. Chacune de ces rencontres sera l'occasion de mettre en avant ou de faire dialoguer une ou plusieurs esthétiques de l'époque : poésie galante, théâtre, beaux arts, musique baroque. A Saint Jean de Marsacq, le mercredi 9 mars à 18h, un concert de musique baroque sera offert par des élèves du conservatoire et des professionnels. Le programme complet des autres rencontres est à retrouver sur le site de MACS ou de Pôle Sud.

Toujours dans la thématique des 400 ans de la naissance de Molière, dans le cadre des « Rendez-vous » organisés par la Médiathèque Départementale des Landes, Francis Huster sera le mardi 1er Février à la Mamisèle à Saubrigues. Il présentera son dictionnaire amoureux de Molière.

Exposition en Mairie

Francine BISIG s'est installée à Saint Jean de Marsacq il y a 3 ans.

Déjà enfant, elle aimait mixer les couleurs. Cette passion ne l'a pas quittée et aujourd'hui, elle s'adonne à la peinture à son domicile ou dans son jardin. Elle peut y passer des heures.

Après avoir essayé l'huile et l'aquarelle, elle travaille le pastel depuis 8 ans. Elle retrouve là le plaisir des mélanges.

Pour Francine, l'art, c'est le bien être que cela lui procure quand elle peint. Puis, chacun apprécie le rendu. La peinture lui vide la tête.

Elle adore ce qu'elle fait mais, pour autant, elle ne se sent pas artiste. Elle s'inspire de photo et au travers de son travail, elle transmet son ressenti. Elle peint des animaux de compagnie ou autres, à la demande.

Elle a participé au concours départemental Génération Mouvement en 2020, elle prépare celui de cette année ayant pour thème «les portes».

A ses côtés, son mari écrit des pamphlets : certains ont été publiés dans le journal local en Seine et Marne, région dans laquelle ils vivaient auparavant. Après son AVC c'est devenu un besoin pour lui de s'exprimer.

Les bénévoles :
Stéphane CHALUMEAU
Danièle DUIZABO
Michèle GUINGANT
Michèle LANOT
Jacqueline NAIDOO
Corinne WALTER

Tarif annuel :

Habitants de St Jean de Marsacq et de Josse : gratuit

Extérieur : 5 €

Prochains événements :

Dimanche 6 mars à 10h, 11h et 16h : spectacle Dimanche & CIE «Toute petite suite» pour les enfants de 6 mois à 6 ans

Mercredi 9 mars à 18h : concert de musique baroque

Contact :

mediatheque@saintjeandemarsacq.fr

05 58 77 69 12



« L'art est une manière d'exprimer quelque chose, de faire ressentir des choses aux autres, pour provoquer une émotion, pour provoquer une réaction, pour divertir, pour faire réfléchir.»

Vous êtes un(e) artiste, faites vous connaître en exposant vos œuvres dans le hall de la mairie.

Contact :

mediatheque@saintjeandemarsacq.fr

Notre village accueille chaque année de nouvelles familles, de nouveaux enfants. Aussi notre rôle est de répondre au mieux aux besoins de chacune d'entre elles en développant et optimisant tous les services existants.

Cette année 2022 est une année importante avec la réécriture du PEDT pour 3 années.

C'est quoi le PEDT ? Projet éducatif du territoire. C'est un outil de collaboration qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation des nos enfants (techniciens, élus, enseignants, parents).

Son objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et des activités proposées aux élèves en dehors du temps scolaire aussi bien en temps péri-scolaire qu'au centre de loisirs.

La Boussole des Jeunes

La Boussole des Jeunes est un service numérique à destination des 15-30 ans.

C'est simple et rapide : depuis votre ordinateur, votre tablette, votre portable, connectez vous à «La boussole des jeunes» : <http://boussole.jeunes.gouv.fr>

Une question :

- 1 Sélectionnez la thématique de votre choix et répondez à un bref questionnaire afin que l'outil détermine votre profil, votre situation et vos besoins.
 - ➔ Santé et bien être
 - ➔ Emploi-formation-insertion
- 2 Le site va alors afficher les services disponibles sur le territoire et susceptibles de vous intéresser le plus.
- 3 Si un service vous intéresse, laissez votre email ou votre numéro de portable et un professionnel vous contactera pour vous aider à obtenir le service demandé.



Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Cet espace de rencontres et de jeux s'adresse aux enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un parent, grand-parent ou adulte référent résidant sur le territoire de MACS.

Pour l'enfant, le LAEP :

- ➔ Favorise son expression et son épanouissement dans un espace aménagé et sécurisé ;
- ➔ Contribue à sa socialisation, son autonomie, en échangeant et en rencontrant d'autres enfants, d'autres adultes ;
- ➔ Crée des conditions propices à une préparation à la séparation.

Le LAEP fait escale chaque semaine de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) dans 3 communes :

le lundi à Magescq, groupe scolaire,
le mardi à Saubion, salle des associations,
le mercredi à Saint-Martin-de-Hinx, groupe scolaire.

**C'est un lieu gratuit et anonyme.
N'hésitez pas, faites le pas ! Ne restez pas seul !**

Pour l'accompagnant, le LAEP permet :

- ➔ D'être avec son enfant, de le découvrir autrement, de partager un moment de jeux, de détente ;
- ➔ De prendre confiance dans sa fonction parentale ;
- ➔ De rompre l'isolement, de rencontrer d'autres adultes, de partager son expérience..

Contact : 07 86 72 52 74 - laep@cc-macs.org

Petite enfance

Pour accueillir vos enfants de 0 à 3 ans, plusieurs modes de garde sont possibles dans notre village :

➔ 8 assistantes maternelles qui exercent dans notre village.

➔ Relais assistants maternels (RAM)

C'est quand ?

le lundi matin de 9h à 12h dans l'une des salles de l'école maternelle

C'est quoi ?

- Un moyen pour les familles de s'informer sur les modes d'accueil existants sur le territoire.
- Un lieu d'échanges, d'écoute et de professionnalisation qui favorise la qualité d'accueil des enfants.
- Un lieu d'accueil pour les assistants maternels et gardes à domicile.

C'est pour qui ?

Pour les parents

➔ Un accompagnement dans la recherche d'un assistant maternel agréé ou d'une garde à domicile et dans les démarches administratives au statut d'employeur.

● Pour les assistants maternels et les gardes à domicile :

- Des informations sur le statut, les droits et obligations,
- Des échanges d'expériences avec d'autres professionnels,
- Des ateliers d'éveil avec les enfants
- Des rencontres parents/enfants/assistants maternels.

Entretiens individuels sur rendez vous pour les parents, les assistants maternels et les candidats à l'agrément.

Contact : 06 77 13 98 40 - ram@cc-macs.org

École

Actuellement 208 élèves fréquentent l'école primaire Maurice Nongain, répartis dans 8 classes, soit une moyenne de 26 par classe. Un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) fonctionne depuis plusieurs années, qui permet l'accueil d'enfants en situation de handicap : ils alternent présence dans les classes d'inclusion (du CP au CM2) et dans le dispositif, suivant leurs capacités et leurs besoins.

Le fonctionnement de notre société et de l'école plus particulièrement est encadré depuis presque deux ans maintenant par un protocole sanitaire qui contraint fortement les activités scolaires.

Nous avons pu toutefois mener à bien des projets, notamment la collecte aux profits des Restos du Cœur, qui a permis cette année de récolter 173 kg de dons. C'est moins que les autres années, mais le contexte sanitaire ainsi que la météo nous ont été défavorables. L'équipe enseignante et les bénévoles de l'antenne des Restos du Cœur de Tyrosse remercient les enfants de cycle 2 qui ont organisé la communication autour de la collecte, ainsi que les familles qui ont donné denrées alimentaires et produits d'hygiène.



Autre projet majeur cette année : la classe découverte qui concerne les élèves de Cours Moyen. Elle se déroulera du 11 au 15 avril, avec pour thème l'astronomie. Entre autres activités, les enfants monteront au Pic du Midi. L'Association des Parents d'Elèves et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) participent pour moitié au financement du projet.

L'essentiel des activités est maintenu, moyennant des aménagements. Nous espérons tous que cette nouvelle année verra le retour d'un fonctionnement normal.

Centre de Loisirs

Notre centre de loisirs accueille les enfants du village mais aussi ceux de Sainte Marie de Gosse, Saint-Martin de Hinx, Josse et Saubusse.

La fréquentation globale du centre de loisirs a été en nette augmentation en 2021 par rapport à l'année 2018 qui était une référence.

Ce résultat a été obtenu grâce à un programme diversifié, avec plein de nouveautés et l'implication de toute l'équipe d'animation.

Cette année 2021, nous avons accueilli 3 stagiaires BAFA et 2 jeunes titulaires BAFA. Avec l'expérience des animatrices habituelles des différentes communes, cela a donné un cocktail gagnant d'énergie positive, de motivation et d'envie de donner le sourire à nos enfants.

Notre volonté est de continuer à privilégier la formation et l'emploi des jeunes du village et des alentours pour animer notre centre pendant l'été et les vacances scolaires, aussi n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du centre si vous voulez débiter dans l'animation et passer votre BAFA (à partir de 17 ans).

2022 sera une nouvelle année riche en projets pour tous les enfants et l'arrivée du deuxième minibus est un atout supplémentaire pour proposer encore plus de sorties à nos enfants.

Espace Jeunes

Seuls quelques événements pour les adolescents ont pu voir le jour en 2021 avec une belle réussite cet été avec l'opération Move Adour qui a eu lieu sur les 5 communes du centre et qui a permis d'allier prévention, skate, graffiti.....

Cet événement, les journées réussies des vacances de la Toussaint, et la volonté des adolescents de monter des projets nous ont conforté dans l'idée qu'il fallait se donner les moyens de réussir avec tous ces jeunes qui entrent au collège. Aussi nous avons décidé d'embaucher une directrice adjointe du centre qui sera en charge de cet Espace Jeunes.

Tania nous a rejoint début janvier après avoir été en charge d'animer un espace jeunes de Mont-de Marsan, aussi, avec toute l'équipe déjà présente et l'expérience de Laure, notre directrice, nous avons maintenant les ressources pour mener à bien cette politique jeunesse qui est essentielle dans un village comme le nôtre.

Macs sera de nouveau notre partenaire de choix sur cette année :

- Terres de Jeux en Mars avec pour thème l'écocitoyenneté sur les thèmes de l'eau, la biodiversité, l'alimentation, le cycle de la matière ...
- Lire sur la vague (de janvier à juin) avec projets médiathèque
- Semaine olympique et paralympique (fin janvier)
- Stages de natation vacances de février
- Séjours d'été
- Raids Junior

Mais aussi :

- Projets avec Ludobus
- Projets culturels

Et un partenariat en cours de création avec Festiv'Adour et le centre de loisirs pour les vacances de Pâques mais chuuutt !!!!!!! Nous vous en reparlerons quand tout sera finalisé.....



Projets 2022 en partenariat avec Macs :

- Raid Ados
- Stage de Cirque (février) à Capbreton

Et tous les autres qui vont être construits



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

C'est avec beaucoup de regret que nous avons été dans l'obligation de reporter le repas des Aînés prévu initialement le 11 décembre 2021.

L'évolution de la pandémie et les contraintes sanitaires exigées n'ont pas permis d'assurer sereinement ce moment festif auquel nombre d'entre vous sont attachés et fidèles.

Mais ce n'est que partie remise, rassurez-vous !

Nous vous donnons rendez-vous au printemps, dès que le contexte sanitaire nous permettra de nous retrouver avec plus de quiétude et de bonne humeur.

Par contre, nous avons bien maintenu la distribution des colis de Noël pour nos anciens de 75 ans et plus.

C'est toujours un plaisir et un moment privilégié que cette rencontre annuelle avec des personnes parfois un peu isolées, toujours dans l'attente de dialogue et d'échange.

Ainsi, 73 personnes seules, 20 couples et 6 personnes en établissement ont bénéficié de la visite toujours bienvenue des élus et des membres du CCAS.



Bourse O'Permis

Pour compléter une partie du dispositif du Pack XL Jeunes du Département (450 euros pour 40h d'engagement), le CCAS de St Jean amende de 100 € pour 10h d'activité à vocation citoyenne l'aide au permis de conduire.

Rappelons les conditions requises pour accéder à ce coup de pouce :

- être âgé de 15 à 21 ans.
- être rattaché à un foyer fiscal St-Jeannais depuis plus de 3 mois.
- être primo candidat au permis de conduire.
- avoir obtenu l'accord du Département pour la validation de la bourse.



Pour l'année 2021, 4 St-Jeannais ont bénéficié de cette aide : 3 ont effectué leurs heures à la Médiathèque, 1 au Centre de Loisirs.

Si vous êtes concernés et intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

Logements sociaux

La communauté des communes MACS a un plan local de l'habitat social fort développé, de part les aides qu'elle apporte aux bailleurs sociaux. De son côté, la commune abonde cette participation.

Au printemps 2021, la Clairsiennaise a livré 5 logements sociaux aux jardins de Bellevue. MACS a apporté un soutien financier de 13 700€ et la commune de 4 600€.



En décembre, 2 nouveaux logements ont été livrés dans les locaux de l'ancienne poste et ont été attribués très rapidement. MACS a participé à hauteur de

8 000€. Quant à la commune, elle a signé un bail à réhabilitation avec SOLIHA, autre bailleur social pour 1€ symbolique. Le bien a été rénové par ce bailleur, et en contrepartie, il bénéficiera des loyers pendant 33 ans. Au-delà, le bien sera remis à la commune, propriétaire, qui pourra exploiter le bien directement.



Pourquoi ce fonctionnement ?

La commune, seule, n'aurait pas pu financer les travaux. Ce montage a permis de remettre cet immeuble en état et de loger deux foyers dans des locaux neufs.

Notre village compte de nombreuses associations qui animent notre commune tout au long de l'année, créant ainsi un lien social fort entre les habitants. Ces valeurs favorisent l'intégration, l'échange et le partage.

La période actuelle a affaibli les activités associatives mais nous souhaitons poursuivre notre engagement et soutenir les associations dans la relance de leurs activités.

Le succès de notre première édition du forum des associations organisé en septembre 2021 en est le parfait exemple. Nous comptons poursuivre cette dynamique avec vous.



ANIMARSACQ : MERCI BERNARD BADET

Initiée par Bernard Badet et Edouard Lebigre, ANIMARSACQ, a organisé sa première manifestation le 1^{er} mai 1990.

Celle-ci a permis de présenter le travail des artisans et créateurs locaux, de montrer que l'art n'est pas un privilège pour les grandes villes et que nous avons tous, près de chez nous, des artistes talentueux qui ne demandent qu'à rencontrer le public.

Au cours des années, suivant le calendrier, cette exposition s'est déroulée sur une à trois journées, toujours autour du 1^{er} mai, avec diverses animations pour les adultes et les enfants, des concerts et un nombre croissant d'exposants représentant diverses formes artistiques, peinture, sculpture, photographie et aussi créateurs de bijoux et de vêtements, présentation d'objets locaux remplis d'histoire locale ou nationale, etc.

Dès la première année, cette journée a été également l'occasion d'organiser une marche familiale sur les sentiers de notre village qui a été suivie d'un pique-nique sous le préau de l'école.



Cette découverte des chemins de randonnée a été ensuite accentuée par le travail de JR Davidson par le biais de l'association «Les joyeux randonneurs» qui a œuvré pour la création d'une carte et aussi pour l'entretien de ces sentiers.

Toujours présent et de bonne humeur, Bernard Badet a su donner de son temps à la communauté en organisant cette manifestation annuelle et en proposant des voyages à nos anciens.

En 2007, Bernard Badet m'a demandé de prendre la relève. Il a toujours été à mes côtés, c'est par exemple lui qui assurait la distribution des flyers annonçant l'exposition à Tyrosse et dans les environs. C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris sa disparition en novembre 2021.

Valérie Marciniak,
Présidente de l'association Animarsacq

• **Contact :**
• animarsacq@orange.fr

ANIMARSACQ

APE

Encore une très belle année de passée pour l'Association des Parents d'Elèves !

Il y a du positif dans ce contexte délicat, nous avons su nous adapter et vous avez répondu présents !

Nous proposons maintenant des ventes de repas à emporter qui connaissent un beau succès !

Une grande fierté pour nous ; avec le concours de l'équipe éducative, nous avons pu organiser au mois de Juillet la fête de fin d'année ! Certes, une fête revisitée mais les petits élèves ont pu présenter un beau spectacle à leurs parents et leur bonheur faisait plaisir à voir ! La formule a beaucoup plu et était couronnée d'une très belle ambiance, tout le monde était heureux de se retrouver !

Et puis, nous avons réalisé la Croupionnade, le Marché de Noël ... Bien sûr notre but premier est de récolter des fonds pour financer et accompagner

les projets pédagogiques afin d'apporter une aide matérielle pour améliorer le quotidien des enfants à l'école ; mais lorsque cela est allié au fait d'égayer et de contribuer à animer la vie St Jeannaise, la mission de l'APE est pleinement accomplie.

Tous ces événements vont entre autres permettre de financer un voyage pour les classes de CM1-CM2. Il a lieu au mois d'Avril, un grand moment pour les enfants, ils partent quelques jours au Pic du Midi pour un séjour sur le thème de l'Astronomie.

L'Equipe de l'APE vous souhaite une très belle et heureuse année 2022 !

• **Contact :**
• stjeanape@gmail.com

• **Prochains évènements :**
• 2 avril : Loto
• 11 juin : Fête scolaire



TIR SPORTIF DE LA CÔTE D'ARGENT

Cette année, le TSCA est fier de présenter son école de Tir, ouverte aux jeunes de 8 à 15 ans !

Le responsable et des encadrants chevronnés les attendent.

A NOTER : Gratuité pour les jeunes habitants de Saint-Jean de Marsacq !



• **Contact :**
• tscclub@gmail.com
• 1570, route de la Lande
• 40230 Saint Jean de Marsacq
• 05 58 77 19 69

• **Horaires d'ouverture :**
• Lun- mar-mer-sam : de 9h à 17h (*sans interruption*)
• Dimanche matin de 9h à 12 h

MARSACQ MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Créée à St Jean de Marsacq le 3 juillet dernier, cette nouvelle association «Marsacq Mémoire et Patrimoine d'auts còps a doman», appuyée et accompagnée par la commune, a pour but la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine public de la commune de Saint Jean de Marsacq.

Ouverte à toutes et à tous, vous pouvez venir retrouver les membres de cette association à tout moment, vous êtes les bienvenus.

Les moyens et outils de travail sont principalement la motivation ainsi que la disponibilité. Pouvoir donner un peu de son temps, comme dans toutes les actions de bénévolat.

L'objectif de cette association est d'encourager, stimuler et favoriser la mise en action de projets innovants de qualité.

Telle que la rénovation du lavoir de St Jean, rebaptisé « Le Lavoir des Tucs ».



Réunion de travail pour le groupe «Signification noms de routes, chemins, lieux dits, maisons de St Jean de Marsacq »

Néanmoins, le premier chantier de l'association «Marsacq Mémoire et Patrimoine d'auts còps a doman» a été de redonné vie à la fontaine du Peyrous. Un lieu privé restauré par une équipe de bénévoles motivés.

Mais la principale activité de l'association par axes d'interventions est donc de faire l'inventaire des lieux à restaurer sur la commune afin de leur redonner un nouveau visage et de retracer l'histoire de Saint Jean de Marsacq. A ce sujet, plusieurs groupes ont

VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATIONS



été créés au sein de l'équipe, notamment un groupe de travail «Signification noms de routes, chemins, lieux dits, maisons de St Jean de Marsacq » qui a pour objectif de récupérer des informations sur l'origine des noms de quartiers et de rues. Une tâche laborieuse de référencement qui prend du temps. Mais lorsque la passion est présente, le temps ne compte pas.

C'est avec beaucoup de courage et de détermination que l'équipe de l'association «Marsacq Mémoire et Patrimoine d'auts còps a doman» a sorti des ronces la Fontaine de Peyrous. Complètement perdue dans la végétation, l'équipe a su lui redonner un nouveau visage au bout de quelques jours de travail acharné. Superbe boulot !

La Fontaine du Peyrous



L'eau de la fontaine.

PRÉSENTS AU FORUM DES ASSOCIATIONS

Nous étions présents au forum des associations le 5 septembre dernier. Nous avons pu exposer nos idées à l'aide de photographies et de vidéos. Beaucoup de personnes ont montré leur intérêt et certaines ont même rejoints l'équipe. Une expérience très enrichissante, une journée à rencontrer des personnes qui méconnaissaient l'association, ce qui a permis de faire découvrir nos projets.



Le Stand au forum des associations.



Curage et évacuation de l'eau pour assèchement du lavoir.

Le travail n'est pas des moindres pour une remise en état complète de notre Lavoir... beaucoup a été fait pour ceux qui ont connu son état d'avant, rien n'est impossible pour cette dynamique et motivante association.

Le lavoir de Saint Jean de Marsacq était situé sur un terrain communal, alimenté par une source : la fontaine de Villenave. Il était cimenté au fond et avait une cuve bâtie. Il était couvert de tuiles ; il avait une toiture à deux pans. Il possédait un déversoir qui se jetait dans un canal, qui rejoignait lui-même l'Adour... Des fosses étaient creusées, dans lesquelles les femmes s'installaient pour laver sur 6 grosses pierres très belles (si belles qu'elles ont été dérobées) Pour faire bouillir le linge sur place, on transportait trépiéds et lessiveuses, on ramassait le bois aux alentours. Le lavoir n'a été utilisé que jusqu'à la guerre. Après-guerre, les gens ont lavé chez eux (pompes, puits, mares...) Il s'est écroulé il y a une vingtaine d'années.



Le lavoir vu d'en haut, et la réparation d'une pierre de lavage.

Composition du bureau :

- Maurice Jean Claude HIQUET : coprésident
- Jean Bernard TASTET : coprésident
- Nicole PICART : secrétaire
- Marie HUMEAU : trésorière
- Kévin ROCHETTE : membre
- Gérard BRASQUET : membre
- Jean Claude LIBIER : membre
- Pascal TURBET : membre (chargé de la communication)
- Didier LE GOUPIL : membre
- Muriel LAGARDE : membre

Contact :

turbet.p@gmail.com

LOUS BALENS

«LOUS BALENS» ont fêté leur 40 ans d'existence !

Le 16 octobre 2021, malgré la situation sanitaire compliquée, les convives étaient heureux de se retrouver pour retracer la vie du club.

Ce repas animé par le groupe saint jeannais « Lous dou Boucarot », dirigé par Michel Darrieux, a rassemblé plus de 80 personnes. Nous pouvions voir le sourire sur les visages : une joie partagée par tous, exprimée par le chant et les refrains repris par tous les participants. Toutes les douleurs, les soucis étaient oubliés l'instant de ces retrouvailles, place était donnée aux anecdotes drôles d'antan apportant rire et bonne humeur.

Avant le début des festivités, un bref discours rappelait que l'association avait été créée le 13 Mars 1981, Louis Vielle en a été le premier président. Jean Servoise a pris la suite dans les années 90, puis se sont succédé, Denise Badet, Yolande Bénesse, Michèle Cazes. Aujourd'hui, Philippe Mével a repris le flambeau.

Au départ, pas de local approprié au fonctionnement de l'association, mais la mairie mettait à disposition une salle pour permettre de se retrouver pour jouer aux cartes, aux jeux de société, mais également pour partager un goûter, un repas.

Cette association comptait un bureau composé du président, vice-président, secrétaire et trésorier, une équipe de 7 « délégués de quartier » et de 3 « chargés de mission » participait à l'activité de l'association. Les « délégués de quartier » étaient chargés de percevoir les cotisations, pour le compte du trésorier, de distribuer le « Bulletin de liaison et d'information »,



de recueillir leurs doléances ou leurs suggestions. Ce contact permanent permettait d'éviter la solitude pour les personnes isolées et de recruter de nouveaux membres pour le renouvellement du bureau.

Pour éviter l'isolement, aux côtés des activités traditionnellement proposées aux adhérents comme les jeux de cartes ou de société, il y avait une section « conversation » rassemblant, allez savoir pourquoi, essentiellement des femmes.

Aujourd'hui, au-delà d'une activité de patchwork, de scrabble, belote, bridge, l'association organise des sorties, des repas permettant des échanges conviviaux. Cette année 2021, le vide grenier aura connu un franc succès.

Philippe Mével, et son équipe sont à votre écoute pour enrichir et diversifier l'activité du club de façon à rompre la solitude et à permettre d'organiser des rencontres créant ainsi des liens d'amitié, de solidarité et de partage.

Contact :

lousbalens@gmail.com



LE MARCHÉ

Le 1^{er} marché des producteurs qui a eu lieu le Jeudi de l'Ascension ayant été un franc succès (700 personnes), nous avons renouvelé ces marchés une fois par mois.

Malgré le contexte, les St-Jeannais ont répondu présents, et ce fut un réel plaisir pour tout le monde de se retrouver.

Nous avons également mis en place un marché nocturne combinant producteurs et créateurs qui malgré une météo capricieuse a fait déplacer 400 personnes. Tout le monde a pu profiter d'un service de restauration installé dans la salle des fêtes et animé par un groupe musical.

Ces marchés ayant été appréciés par tous, que ce soit par les visiteurs, les exposants, et les organisateurs, il est évident que nous renouvelerons ces manifestations en 2022. Toujours avec une périodicité d'un marché par mois, auxquels s'ajoutera un marché nocturne en été (les dates sont encore à définir et vous seront bien évidemment communiquées le plus rapidement possible).

La Mairie de St Jean de Marsacq vous remercie et vous donne donc rendez-vous en 2022.



LE TÉLÉTHON

Après une année blanche pour cause de COVID, nous avons pu cette année réorganiser une journée dédiée au Téléthon.

Bien évidemment, la crise sanitaire actuelle ne nous a pas permis d'organiser tous les événements que nous souhaitions mais nous sommes satisfaits d'avoir pu tout de même organiser cette journée.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette journée, les bénévoles sans qui rien n'aurait été possible mais aussi les courageux qui ont bravé le temps pour faire la randonnée pédestre, les gourmands qui sont venus se régaler au repas ainsi que les joueurs de belote qui ont pu s'affronter dans un très bon esprit.



Enfin, nous souhaitons aussi remercier les entreprises ayant participé en nous offrant des lots ou des mets, à savoir le restaurant l'Expression, la Grange à Pain, l'institut de beauté Melys, le salon de coiffure Atelier 24 à St Jean de Marsacq ainsi que la Cave Puyobrau à St Geours de Maremne.

Grâce à vous tous, une somme de 1270 € a pu être récoltée et transmise à l'AMF des Landes.



SERVICES COMMUNAUX

Mairie

05 58 77 70 54
mairie@saintjeandemarsacq.fr
www.saintjeandemarsacq.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h-12h & 13h30-17h
Le samedi : 10h-12h

Agence postale

05 58 77 70 54
mairie@saintjeandemarsacq.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h-12h
Le samedi : 10h-12h

Médiathèque

05 58 77 69 12
mediatheque@saintjeandemarsacq.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 18h
Mardi : 15h - 19h
Mercredi : 10h - 12h & 14h - 18h
Jeudi : 10h - 12h
Vendredi : 15h - 19h
Samedi : 10h - 12h

Accueil périscolaire et centre de loisirs

05 58 77 70 60
centredeloisirs@saintjeandemarsacq.fr

Espaces Jeunes

espacejeunes@saintjeandemarsacq.fr

École

École maternelle : 05 58 77 31 59
École élémentaire : 05 58 77 74 64
ce.0400640d@ac-bordeaux.fr

Santé

Médecins :

Dr CARON Thibaut 05 40 77 14 47
Dr FERNANDEZ Stéphanie 05 40 77 14 47
Dr MATZ STANISLAS Nicolas 05 40 77 14 47

Kinésithérapeutes :

REAU Jérémy 06 51 67 89 35
AMORIN Corentin 05 40 77 14 47
ENAULT Jean-Christophe 06 52 72 75 21

Ostéopathe :

FAURE Marlène 06 48 25 73 95

Sage Femme :

RABOUTET Leslie 06 50 28 29 88

Infirmières :

BARBEDETTE Émilie 06 64 42 51 01
SOULE Stéphanie 05 58 49 95 71

Acupuncteur :

MENARD Fabien 06 79 20 77 52

Podologue :

SILVA Geoffrey 06 33 97 29 88

Réflexologue plantaire :

CAZES Sandrine 06 43 77 69 03

SERVICES INTERCOMMUNAUX

MACS : communauté de communes Marenne Adour Côte Sud

05 58 77 23 23
contact@cc-macs.org
www.cc-macs.org

SITCOM : syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés

05 58 72 03 94
contact@sitcom40.fr
www.sitcom40.fr

Collecte des ordures ménagères :

Le mardi (uniquement le bourg) et le vendredi

Déchetteries :

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St Jean de Marsacq (route de Saubrigues) :

Lundi et mercredi : 8h - 12h
Samedi : 13h30 - 18h

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Josse (route de St Geours de Marenne) :

Lundi et mercredi : 13h30 - 18h
Samedi : 8h - 12h

Horaires d'ouverture de la déchetterie de St-Vincent de Tyrosse :

Du lundi au samedi : 8h-12h & 13h30-18h

EMMA : syndicat Eaux Marensin Marenne Adour

05 58 77 02 40
contact@emma40.fr
www.emma40.fr

SERVICES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ

SAMU : 15
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18



Bulletin Municipal 2022
Directeur de la Publication :
Marie-Thérèse LIBIER
Rédaction :
Commission COMMUNICATION
Crédit Photos :
Commune de St Jean de Marsacq
Pascal TURBET
Diffusion gratuite

